

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 53 (1945)

Heft: 7

Anhang: Das Kleinkinderheim "Les Berceaux"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

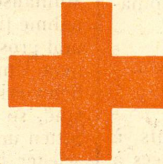
DAS ROTE KREUZ

LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera
e della Federazione svizzera dei Samaritani.

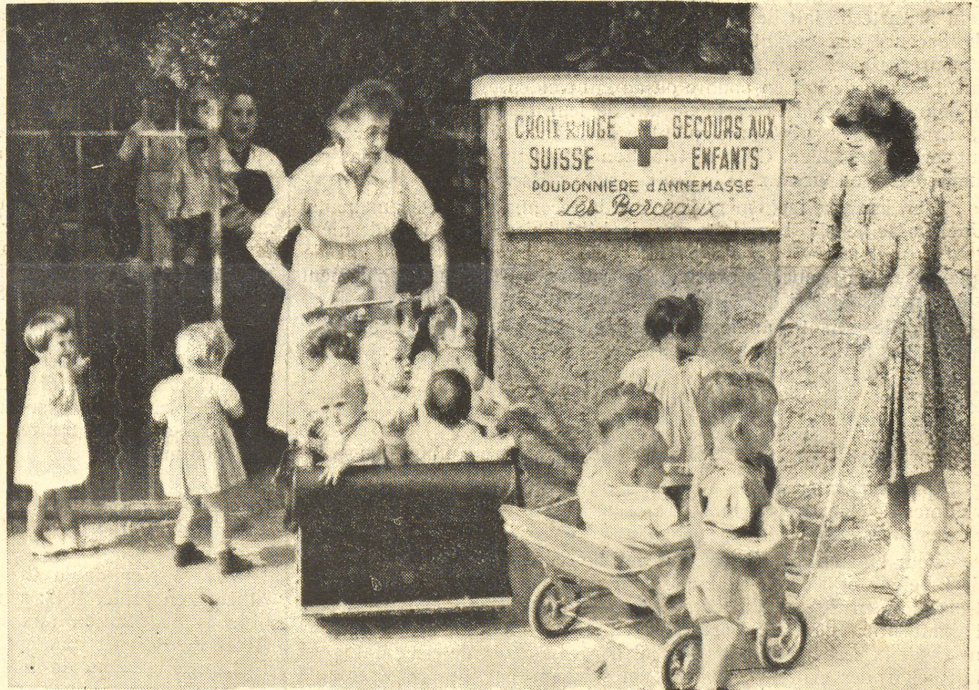
Organ da la Crusch-Cotschna svizzera
e de la Lia svizzera dals Samaritains.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edité da la Crusch-Cotschna svizzera

Rotkreuzchefarzt - Médecin-chef de la Croix-Rouge - Medico capo della Croce-Rossa

*Freiheit ist ein blosses Gerede da,
wo der Mensch entnervt ist, wo sein
Verstand nicht mit Wissen gespeist und
seine Urteilskraft vernachlässigt wurde,
vor allem aber da, wo der Mensch sich
seiner Rechte und Pflichten als eines
sittlichen Wesens nicht bewusst ist.*

J. H. Pestalozzi.



Das Kleinkinderheim „Les Berceaux“

des Schweiz. Roten Kreuzes, Kinderhilfe,
in Annemasse.

En France

Les cantines scolaires.

Grâce en particulier au ravitaillement fourni par la Suisse, les délégations en France de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, peuvent distribuer aux enfants des repas réguliers qui sont servis dans les cuisines scolaires. Ces distributions varient suivant les denrées reçues ou disponibles, les besoins et l'extension d'une ville.

De grandes quantités de farine de potage et de julienne sont distribuées dans les cantines scolaires une ou deux fois par semaine. Marseille nourrit ainsi 10'000 enfants et Lyon 70'000. Mais ce serait une alimentation trop monotone pour les enfants, si l'apport des cantines de la Croix-Rouge suisse ne complétait heureusement les menus des cantines scolaires manquant de ravitaillement. La préparation de repas complets exigerait des denrées variées, des matières grasses, du personnel nombreux, de la vaisselle, qui font défaut aux organisations scolaires.

Les inspecteurs dans les écoles fournissent au Secours aux enfants une liste des écoliers inscrits sur laquelle sont basées les quan-

tités nécessaires; des rapports hebdomadaires indiquant les marchandises distribuées, contrôlées régulièrement.

Quelle joie de pouvoir manger une bonne soupe aux légumes ou à la farine d'avoine! C'est à vous, amis suisses, que les enfants disent merci, car c'est grâce à vos dons que ces vivres leur sont expédiés.

Les cantines de la Croix-Rouge suisse.

Gérées par la Croix-Rouge suisse, elles distribuent du lait, du fromage, des confitures ou des biscuits. La préparation du lait est rapide, exige peu de matériel et de place; une cuisine pour chauffer l'eau nécessaire, une pièce où les enfants boivent leur tasse de lait; locaux utilisés une à deux heures par jour.

L'organisation de la cantine varie naturellement suivant le nombre des petits hôtes et les moyens de chauffage; si l'on peut disposer de gaz pendant les distributions ou s'il faut chauffer au bois. A Nice, par exemple, on ne reçoit du gaz que 10 minutes par personne et par jour.

Le nombre des récipients varie également, là encore, la question du matériel est capitale car tout fait défaut, ce qui explique l'impor-